

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Perez Castellano, 162.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

1² patacon par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

Almanach Français.

Mercredi 2 (1795). — 2e combat de Bernouil, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens.

MONTEVIDEO.

1er septembre 1846.

La proclamation de S. E. M. le President de la République est venu éclairer la population sur le véritable état des choses. Ce document revêtu de la signature du chef de l'Etat a calmé bien à propos ces anxiétés où nous nous trouvions plongés depuis quelques temps par ces bruits successifs de paix et d'hostilités. La question pendante pouvait, il est vrai, se résoudre par les moyens pacifiques si sagement invoqués et dont le développement, digne et généreux d'ailleurs, nous a paru poussé trop loin; nous parlons ici de l'incroyable mission-Hood aussi ravalante dans ses tendances qu'inutile dans ses résultats.

Aujourd'hui le voile est levé, et nous connaissons toute l'étendue des dangers qui nous menaçaient. La proclamation de M. le Président Scares et la décret qui l'accompagne sont des pièces vraiment historique qui justifieront nos prévisions et les exigences de la position que nous avons indiquée à temps.

Il est regrettable sans doute de voir ajourné le terme désiré à tout ce que nous souffrons; mais l'Autorité Orientale et MM. les médiateurs ne restent en aucun cas exposés aux plaintes du peuple, puisqu'ils ont tout fait pour applanir les obstacles, vaincre les répugnances et fonder sur des bases solides un état de choses que réclament les intérêts généraux.

Les correspondances ennemies qui ont été interceptées donnent la mesure de la foi que peuvent accorder MM. les Plénipotentiaires à nos adversaires et à leur protestation.

Nous taxerai-t-on maintenant d'une précipitation qui ne pouvait, nous le reconnaissons, que contrarier les plus généreux efforts et gêner la meilleure des causes? Non: plus desiréux que personne de la paix qui nous est si nécessaire, nous avons constamment invoqué les mesures qui pouvaient nous la rendre au plutôt; car ce n'est point une attitude hostile et, disons le, si cruellement insignifiante (trois ans et demi de siège) qui peut mettre un terme plus ou moins négatif à l'état actuel de choses.

Avons nous besoin d'autres preuves de ce que nous avançons que les paroles sages et solennelles adressées par S. E. M. le President de la République à tous ses habitants.

Sur l'expression noble et pleine de dignité du véritable chef de la nation, nous devons nous ranger plus que jamais autour de ceux qui nous commandent; et en serrant nos files obéir avec confiance, avec abandon aux indications, aux impulsions de ceux qui sont chargés de faire cesser notre état de détresse.

Le caractère bien connu de M. le colonel D. Gabriel Velasco a fait regarder au public comme un incident heureux sa nomination au poste de chef politique. Nos Legionnaires hostilisés par l'administration antérieure et les personnes intéressées dans la question de loyers depuis si longtemps négligée sous la présidence de M. Rodriguez ne pourront que se rejouir d'un nouveau choix qui offre à leur bon droit, à leurs justes réclamations, quelques garanties.

Le commandant Mora, que le général en chef avait envoyé dans l'intérieur de la campagne à la tête d'une forte division de cavalerie, s'est avancé jusqu'au Rosario et même en dedans. Il inquiète aujourd'hui les lignes avancées de l'ennemi.

Les nouvelles de Maldonado reçues aujourd'hui sont on ne peut plus satisfaisantes. Le commandant Carrion s'est rendu maître de San Carlos.

Le brig goëlette anglais, GRIFFIN, est arrivé aujourd'hui de Rio Janeiro; il a apporté la nouvelle d'un changement complet dans le cabinet britannique. Nous le regrettons d'un côté puisque les ministres anglais, dont nous respectons le caractère, ont constamment manifesté des tendances favorables à l'assurance de l'ENTENTE CORDIALE.

Il nous sera permis peut être de voir bientôt ce remaniement réagir sur notre administration d'une manière efficace, et nos intérêts si long-tems oubliés seront peut-être plus ouvertement et plus dignement protégés.

Que l'idée d'un manque de respect et de gratitude envers notre ministre, notre amiral et notre gerant ne nous soit point attribué; nous savons bien ce qu'ils ont voulu faire en

notre faveur, mais les moyens étaient insuffisants. notre reconnaissance leur est acquise.

Les affaires du Portugal sont plus que jamais embrouillées et le royaume se trouve dans un état complet d'anarchie; tous les partis sont soulevés, le ministère est sans force et le pouvoir sans action. L'Angleterre doit, assure-t-on, intervenir au plutôt pour mettre au terme à ce triste état de choses et assurer la dynastie constitutionnelle de D. MARIA II.

Le prince de Joinville, est arrivé devant Barcelone, vers la fin de juin, à la tête de son escadre, composée de sept bâtimens à voile et trois à vapeur: la Catalogne était excessivement agitée et sur une infinité de points le peuple se refusait au paiement des impôts.

Afin de prévenir les funestes résultats de ces mouvemens, dont les ramifications s'étendaient dans toute l'Espagne et le Portugal, les mesures autorisées par le traité de la quadruple alliance seront mises à execution.

L'Italie entière est dans un état d'effervescence indécible; des Etats Papaux où l'incendie a éclaté, il s'est étendu avec une rapidité effrayante jusqu'au cœur de ces belles provinces. L'Autriche concentre en ce moment ses troupes sur la frontière.

Le Roi de Sardaigne qui paraît entrer dans une voie d'améliorations afin de conjurer l'orage, se rapproche aujourd'hui de la France et d'une politique saine contrairement aux vues abstraites et intéressées de l'Autriche.

La tranquillité de l'Italie au milieu de circonstances aussi graves et dans un pays presque volcanique dépend peut être du nouveau chef appelé à la chaire de Saint-Pierre. — Toutes les correspondances garantissent que le cardinal Ferretti, qui a pris le nom de Pie IX, tend à entrer dans des voies d'amélioration et de libéralisme qui pourront sauver son pays d'une conflagration générale.

DIFFERENDS ENTRE L'AUTRICHE ET LA SARDAIGNE.

Il vient de s'élever de graves difficultés commerciales entre le cabinet de Vienne et le gouvernement sarde.

Une convention bien ancienne (puisqu'elle date de 1751) entre l'Autriche et la Sardaigne, réglait le commerce du sel entre les deux états de la manière suivante. L'Autriche accordait un libre passage au sel, qui de la république de Venise était envoyé dans les états sardes, et devait nécessairement passer par la Lombardie. La Sardaigne renonçait, de son côté, au commerce actif du sel avec les cantons suisses.

Cette convention fut remise en vigueur par les traités de 1815, quoique d'après ces mêmes traités l'ancienne république de Venise eût cessé de compter parmi les états indépendants. Mais, dans le fait, cette convention pouvait être considérée comme réellement abrogée, car depuis longtemps la régie avait renoncé à se servir du sel de Venise. Aussi, lorsque le gouvernement du canton de Tessin (Suisse italienne) demanda au cabinet de Turin le libre passage du sel à travers ses états, le gouvernement sarde s'empressa d'accéder à cette juste demande à laquelle il ne pouvait opposer un refus raisonnable. Le cabinet autrichien regarda cette concession comme une infraction à l'ancienne convention de 1751, et il ordonna à son ambassadeur, près la cour de Sardaigne, d'adresser au gouvernement du roi Charles-Albert les réclamations les plus catégoriques et les plus positives à ce sujet.

Le gouvernement sarde répondit à la note diplomatique de l'ambassadeur autrichien avec une très grande réserve, mais en même temps il déclara persister dans sa résolution. Dès lors, les représailles ne se sont pas fait attendre. Le conseil aulique, par un arrêt inséré dans la *Gazette Officielle de Milan* du 20 avril dernier, frappa les vins piémontais qui entrent en Lombardie, d'un droit prohibitif véritablement énorme.

La *Gazette Officielle* de Turin du 2 de ce mois, après avoir fait l'historique de cette affaire, contient une ordonnance royale qui réduit singulièrement les droits perçus jusqu'à présent sur les eaux-de-vie, sur le sucre raffiné de toute sorte, sur les fruits verts, sur les objets de mode et de luxe, et enfin sur la porcelaine.

Il y a plus: ce décret est précédé d'un manifeste officiel, dans lequel il est dit en termes nets et très expressifs que les réformes commerciales dont il est question ont entre autres buts celui de resserrer de plus en plus les relations commerciales qui existent entre le Piémont et la France.

En attendant, le roi de Sardaigne vient d'envoyer à Vienne un de ses diplomates les plus habiles et les plus estimés, M. le marquis Ricci, qui est chargé d'aplanir le différent survenu entre son gouvernement et celui de Vienne.

— On écrit de Dunkerque :

Un brick français doit partir d'ici pour Rio Janeiro, le 10 juin, portant des colons, et ayant à son bord comme passagers vingt acteurs français, de Paris, sous la direction de M. Levasseur. Ils viennent à Rio Janeiro pour y donner des représentations et ils s'y fixeront, à ce qu'il paraît, si l'accueil qu'ils recevront les engage à s'y établir.

— On écrit de Bordeaux :

Il vient d'arriver dans notre port un chargement de riz du Pará. Ce farineux n'avait pas encore été importé en France. Les consommateurs ont été étonnés du rendement de ce riz, bien supérieur au riz de la Caroline. Il produit, lorsqu'il est cuit, au moins 4 0/0 de plus, et il faut moitié moins de temps pour la cuisson. Il est aussi beaucoup plus nutritif, il est glutineux comme le tapioca, et n'a pas besoin d'être assaisonné.

Un fait intéressant est que les américains qui nous envoient leurs produits, expédient chaque année, au Pará 100 navires et plus, qui vont acheter les riz qu'ils consomment, parce qu'ils les trouvent bien supérieurs aux leurs.

— Le port Adélaïde et les autres ports de l'Australie méridionale sont actuellement ports francs. S. E. le gouverneur, en conseil, a rendu le 3 juillet 1845, une ordonnance qui abolit tous les droits de tonnage, tarifs de pilotage, droits de ports, droits d'entrée et d'acquits, droits de quai, et même les remises du gouvernement payables à la douane.

— Une lettre de Téhéran, nous donne les nouvelles les plus favorables sur la nature des rapports qui se sont établis entre le gouvernement persan et M. de Sartiges, notre envoyé.

Le shah a, dit-on, manifesté l'intention de rendre à Ispahan son ancienne splendeur et d'en refaire la capitale de la Perse; mais on doute qu'il puisse accomplir ses projets. Hadji Mirza Agacy, son ancien précepteur et son premier ministre, est tout puissant sur l'esprit du prince. Or, comme il tient de la minificence de Mohammed Shah d'immenses et féconds apanages situés autour de Téhéran, il est peu probable qu'il consente au déplacement de la cour, déplacement qui diminuerait considérablement les énormes revenus de ce ministre.

La santé du souverain s'est sensiblement améliorée. Peu après le départ du docteur Labat Khan, qui se trouve en ce moment à Paris, une nouvelle attaque de goutte survint. On eut recours à un Français, qui était à Téhéran par hasard, et qui ne sut qu'augmenter le mal. Les médecins des consulats de Russie et d'Angleterre, appelés ensuite, furent plus heureux, et parvinrent à délivrer Mohammed Sahah de cette cruelle maladie.

Le shah attend impatiemment l'arrivée d'un médecin français, M. Cloquet, qui a dû quitter récemment Constantinople pour la Perse.

AVIS DU CONSULAT DE FRANCE.

Le navire français *Fauvette* partira pour Saint-Malo Vendredi 4, la boîte aux lettres sera levée à 4 heures de l'après-midi.

Le navire français *Ave Maria* partira pour le Havre Jeudi 3 septembre, la boîte aux lettres sera levée à 4 heures de l'après-midi.

AVIS OFFICIEL.

M. Jacques PLANE, ayant déposé au tribunal compétent la garantie exigée par la loi est autorisé dès ce moment par le gouvernement, à exercer les fonctions d'encanteur public.

Montevideo, le 14 août 1846.

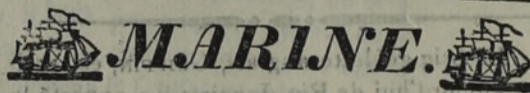
AVIS DE LA POLICE.

Les preposes au bureau de Loterie ayant dénoncé des falsifications scandaleuses dans le recouvrement des billets vendus dans le dernier tirage, la police prévient le public qu'à compter du 8 septembre prochain, où le tirage sera de 8,000 patacons, le porteur de tous billets faux sera, conformément aux lois du pays, puni comme le falsificateur même.

Montevideo, 24 août 1846.

RODRIGUEZ.

Plusieurs navires en vue à l'ouest.



MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 30.

Maldonado, goelette romaine Norma, à V. Gianello, avec animaux.

Colonia, goelette sarde Rosa, à Rizzo, avec cuirs et laine.

Rio Janeiro, brick anglais Griffin, avec la malle.

avis.

On demande un homme français ou espagnol pour le service d'une maison et celui de la cuisine. On desire de bons répondans. S'adresser au bureau du PATRIOTE

Avis Divers.

WILLIAM DAVIES, AMERICAN DANCING MASTER.

Begs leave to inform his Friends and the Public at large, that has rented a Commodious House, sitwaded in the calle de Buenos Ayres, n° 112, and he intends to commence in his profession, tommorron sunday current at 10 oclock, in the forenoon and to continue untill J. P. M. Persons wishing to enjoy a complete know ledge of that pleasant etc. polete branch of education will be attended to thier perfect satisfaction both in the French English, and Spanish methods from 6 to oclock every evening.

Terms will be made know by siring the Mastor, at n° 112, calle Buenos Ayres. Montevideo, 22 aout 1846

Avis.

M. J. Raymond a l'honneur de prevenir toute personne qui aurait des reclamations à faire sur le restant d'une fonda qui a appartenu à M. Leon Augarde, de vouloir avoir la bonte d'adresser, dans le delai de trois jours, leurs reclamations a sa demeure, rue de los Andes n. 188.

A vendre.

Un cafe, connu sous le nom de CAFE LEON, rue 18 juillet, n° 169.

S'adresser au bureau du PATRIOTE FRANÇAIS, ou audit etablissement.

On desire,

Un français de 30 à 40 ans, pour faire la cuisine et servir quatre personnes.

S'adresser rue des Missiones 198.

Montevideo, 18 août 1846.

A LA VILLE DE NAPLES.

RESTAURANT

FRANCAIS ET ITALIEN.

Tenu par les

Freres Bandinelli,

Rue du Cerrito n° 219.

MONTVIDEO.

AVIS

Les personnes qui ont des comptes à regler avec l'hoirie de feu Laborde Raymond, sont priees de bien vouloir s'entendre dorenavant avec M. François Roustan fils aine, rue du Cerrito, n° 171, nomme par M. le chancelier gerant le consulat general de France en cette residence, pour faire la liquidation de la succession dudit sieur feu Laborde Raymond, de cede à Montevideo.

Montevideo, 1er août 1846.

François ROUSTAN.

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.